

# Auboué

BULLETIN COMMUNAL - Juin 2016 - NUMERO 14

## Le mot du Maire

### Auboué, ville hors zone TAFTA

Les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de la politique municipale sont chaque jour grandissantes.

Les baisses de dotations et subventions nous incitent à la prudence et à l'ingéniosité pour continuer à avancer. Notre volonté d'agir localement transparaîtra dans différents articles de ce magazine communal.



Dans cet éditorial, j'ai souhaité aborder un sujet qui dépasse largement, mais aussi concerne, le cadre de notre petite ville. Sans doute avez-vous entendu parler des accords transatlantiques (TAFTA), en négociation en toute discrétion depuis juillet 2013 entre l'Europe et les USA. Le mandat accordé à la commission européenne en charge de la négociation et soutenu par le gouvernement français est clair : il s'agit de confier la définition des règles d'échange au secteur privé en lui donnant la capacité de remettre en cause nos législations et réglementations sitôt qu'elles constitueraient une entrave à leur profit. Qu'il s'agisse du domaine salarial, social, sanitaire, alimentaire, environnemental... Ce traité signifierait la fin des services publics et le nivellement par le bas de la protection sociale ; il porterait atteinte aux politiques de marchés publics souvent conçues pour soutenir les PME et l'économie locale.

Le modèle de société, issu de l'esprit des philosophes des Lumières et des conquêtes démocratiques peu à peu mis en place se trouverait menacé. Ce modèle, certes inachevé, serait de fait remis en cause par la subordination des droits fondamentaux des peuples (santé, éducation, culture, logement, travail, eau, énergie...) au commerce, à l'économie, à la finance. Concurrence et compétition sauvages de tous contre tous devenant les nouvelles normes de la vie en commun.

Au regard des multiples et néfastes conséquences pour les populations, à quelque niveau institutionnel que ce soit, le Conseil Municipal a donc dans sa majorité déclaré Auboué ville hors zone TAFTA.

Votre Maire

Fabrice BROGI.

En savoir plus : [stoptafta.org](http://stoptafta.org)

## Rappel : horaires d'ouverture mairie

Lundi - Mardi - Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mercredi - Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

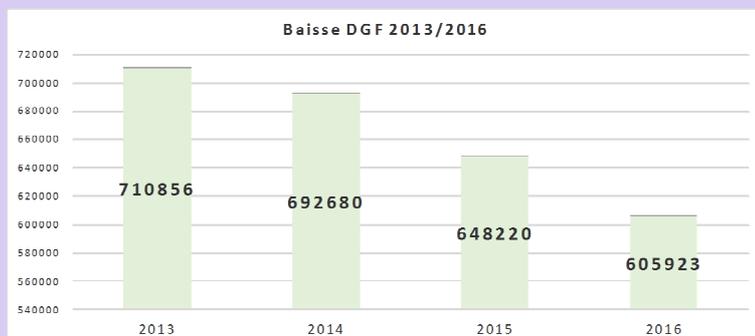
**En période estivale (juillet et août) :**

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

## Pas d'augmentation des taux !

Cette année encore, la préparation du budget de notre commune, demande des trésors d'imagination pour arriver à boucler, en équilibre, un budget toujours plus contraint. Malgré un contexte tendu, cette année encore les taux d'imposition locaux restent stables.

Les baisses successives des diverses dotations de l'Etat, nous obligent à faire des choix de plus en plus difficiles.



Les pertes cumulées depuis 2013 s'élèvent à 185 000 € et les prévisions pour 2017 laissent penser que la baisse s'accroîtra. En conséquence, notre budget de fonctionnement dégage de moins en moins d'excédent, notre capacité d'autofinancement se limitant ainsi toujours plus.

Pour la section de fonctionnement (montant 2.849.859 €), malgré des efforts constants depuis plusieurs années pour diminuer les frais de gestion, il reste des dépenses incompressibles. En effet, les besoins pour la voirie, l'entretien des bâtiments, la propreté de la ville, les écoles restent récurrents, besoins auxquels nous nous efforçons de répondre.

En section investissement (montant 1.591.323 €), de gros travaux pour la mise en accessibilité de nos bâtiments recevant du public, rendus obligatoires par la loi, sont indispensables. A terme 335 000 € devront être engagés pour l'école Henri Wallon, la MJC, la Halle des sports et l'Eglise. Auxquels s'ajoutent 50 000 € pour des travaux de toitures de bâtiments. Voici quelques exemples de travaux incontournables et pour lesquels les subventions de l'Etat, de la Région et du Département sont en constante diminution.

25 000 € sont destinés aux études pour les relevés topographiques du quartier des Pariottes, passage indispensable avant une éventuelle réhabilitation.

## Etude de redynamisation du centre bourg

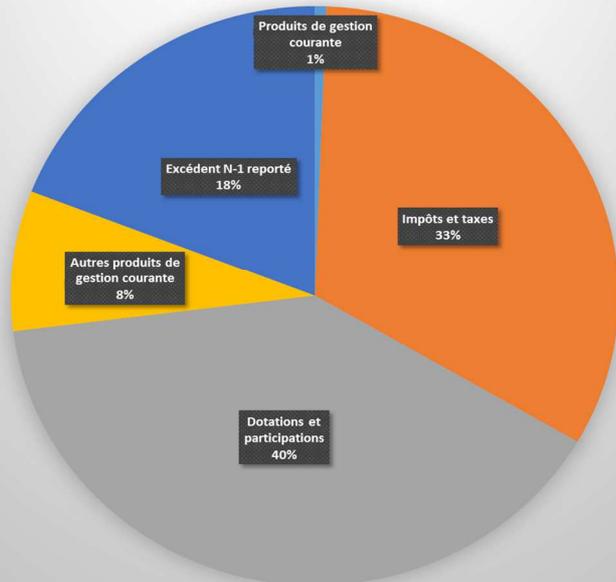
Les communes d'Auboué, Homécourt et Joeuf souhaitant s'engager dans une démarche de revitalisation de leur centre bourg ont sollicité l'EPFL (Etablissement Public Foncier Lorrain) dans le cadre de son programme pluriannuel d'intervention 2015-2019. La section de la vallée de l'Orne entre Auboué et Joeuf a fait l'objet d'une réflexion spécifique au sein des ateliers nationaux « Territoires en Mutations exposés aux risques » ; l'un des enjeux étant de renouveler la ville sur les espaces économiques et ferroviaires et de réinvestir les logements laissés vacants suite à la cessation des activités minières et sidérurgiques.

Nos villes, construites autour de l'usine, souhaitent redessiner leur centre et recréer des connexions entre les quartiers tout en proposant une mixité des usages (habitat, services, activités) au sein de leurs espaces urbains.

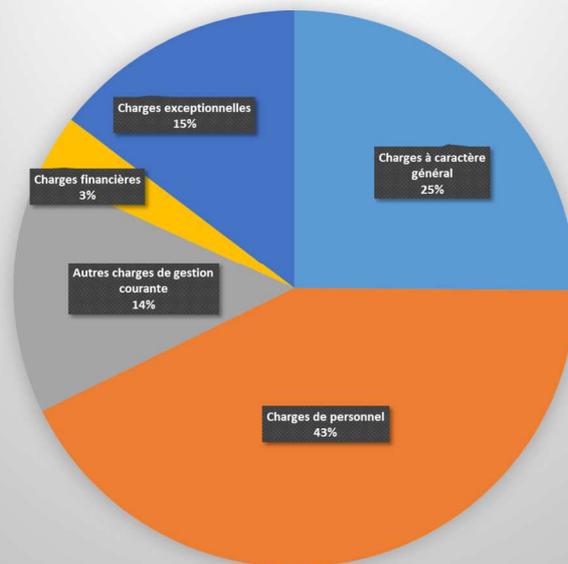
L'étude de redynamisation des centres bourgs de Joeuf, Homécourt et Auboué s'inscrit dans la continuité de cette réflexion. La démarche conjointe des 3 communes, inscrites dans du moyen terme, présente l'intérêt de définir un projet de développement à une échelle spatiale facilitant les synergies entre elles en termes d'habitat, de mobilité et de services.

Financement de l'opération à limite de 110 000€ : EPFL 80 % soit 88 000€ - les 3 villes 20 % soit 22 000€ dont 16,5 % pour Auboué, 40,3 % pour Homécourt et 43,2 % pour Joeuf.

## Principales recettes de fonctionnement 2016



## Principales dépenses de fonctionnement 2016



Les mises en sécurité des différents lieux publics, l'embellissement de notre cadre de vie,

mettront notre budget à contribution. A titre d'exemple, les arbres du « bois de la fofolle », le long de la route Départementale reliant Auboué à Moutiers sont devenus dangereux. 50.000 € de travaux répartis sur plusieurs exercices seront nécessaires pour sécuriser les lieux.

260 000 € sont prévus pour diverses démolitions et réaménagements des sites dont le désamiantage et la démolition de l'annexe de l'ancien collège avec une remise en état du site.

La vie locale, les associations sportives et culturelles qui permettent aux habitants de se retrouver et favoriser le lien social et le vivre ensemble se voient octroyées comme l'année dernière près de 170 000 € de subventions.

## Intercommunalité

Le préfet a arrêté le périmètre des nouvelles intercommunalités. Comme le laissait présager son projet, il a acté la fusion de la Communauté de Communes du Pays de l'Orne (CCPO) avec celles du Jarnisy (CCJ) et de Briey (CCPB) et intégré Saint-Ail à la CCPO. Si le second point nous satisfait, le premier motivait notre avis défavorable au projet préfectoral.

En conséquence le conseil municipal a émis un avis défavorable à l'arrêté de périmètre... tout en sachant que le dernier mot revient au préfet et qu'il nous faudra « faire avec » les conséquences de cette fusion.

### Taxes locales et intercommunales

Les taux d'imposition locaux et intercommunaux n'ont pas changé pour l'année 2016.

Les variations que vous observerez sur vos feuilles d'impôt seront dues à l'évolution des

valeurs locatives.

Au sein de notre commune, il s'agira d'établir une équité certaine entre les Aubouésiens et que les habitations soient taxées à leur juste valeur fiscale. Le « confort » de certaines maisons aujourd'hui n'a bien souvent plus rien à voir avec celui de ces mêmes maisons dans les années 60-80. La commission communale des impôts aura à mettre en œuvre ce travail de longue haleine.

Quelles seront les conséquences fiscales du nouveau périmètre intercommunal, sachant que toutes les intercommunalités n'ont pas la même fiscalité, quel équilibre, quelle équité seront trouvés sur notre futur nouveau territoire ?

En tout état de cause, l'objectif sera d'en contrôler les effets et de ne pas user du levier fiscal autant que possible.

# Le C.M.J. en parle

Les membres du CMJ se sont promenés dans la ville et se sont intéressés aux espaces verts, lieux de rencontre et de jeux. Ils ont ainsi pu remarquer que notre commune en était bien pourvue mais que souvent ces endroits, agréables au demeurant et plus ou moins fréquentés, n'étaient pas toujours respectés.

Petit tour d'horizon des principaux lieux visités :

## Le pré du tunnel :



c'est le cœur du quartier du même nom, où se retrouvent aussi bien des parents avec leurs jeunes enfants (dans l'aire de jeux), que les plus grands (terrains de foot et de basket), et les plus anciens (boulodrome, associations...). Il est très fréquenté, surtout par beau temps, après l'école, et pendant les vacances scolaires. A première vue c'est un endroit agréable mais qui est l'objet de nombreuses dégradations et d'actes d'incivisme (tags sur les jeux, bouts de verre sur les terrains, chewing-gum collés n'importe où...). Jade propose de mettre un panneau avec des emplacements prévus pour mettre son chewing-gum (ce qu'elle a vu dans un parc d'une grande ville). Les enfants notent qu'il est dommage que des morceaux de verre jonchent le sol alors qu'une bulle à verre est à disposition sur place. Les membres du CMJ notent aussi que certaines personnes roulent en scooter dans le parc. C'est interdit et dangereux, surtout en présence des enfants. Les jeux pour les plus petits sont très bien, et le sol sécurisant. Il manquerait juste une balançoire selon certains.

## Le City Parc :

c'est ici, dans la rue de Metz, c'est ici que les plus grands des quartiers environnant (les Glacis et les Pariottes essentiellement) se retrouvent pour jouer au basket ou tout simplement pour discuter. « Si le parc pouvait être éclairé, ça serait encore mieux, surtout en hiver, en fin d'après midi. On trouve aussi beaucoup de bouts de verre et des mégots ».



## Le Parc Leonov et l'espace de la Paix :

Au centre de la ville, mais caché pour ceux qui ne connaissent pas, l'endroit est reposant (d'après les filles), beau avec de magnifiques arbres. Tous pensent que le site est mal exploité (pas de jeux), alors qu'il se situe près des écoles et qu'il serait agréable de venir y goûter à la sortie des classes. Les idées ne manquent pas : balançoires, échelles à l'envers, tyrolienne, bancs, parcours de santé... Pour rendre le site encore plus agréable, on pourrait aussi fleurir le mur qui longe le parc. Il est dommage que des personnes qui y promènent leurs chiens ne ramassent pas les déjections alors que des canisettes sont disponibles.



## Le parc de la MJC :



il est situé le long de la promenade des berges de l'Orne, et le principal regret c'est qu'il est trop retiré. « On y va quand on se promène sur le chemin blanc ». L'endroit subit les mêmes dégradations (bouts de verre, tags...). « Certains jeux sont abîmés ».

## Le pré de Coinville :

Il se trouve dans le quartier du même nom. Plutôt isolé, on y voit rarement du monde. C'est un endroit à exploiter. Les membres du CMJ y verraient bien un parc BMX avec des bosses, un parcours, une piste de rollers...



Pour conclure, tous pensent qu'à Auboué, nous avons la chance d'avoir tous ces lieux conviviaux mais qu'il faudrait davantage les respecter et les développer pour les rendre plus attractifs.

# Concours des maisons fleuries

Comme les années passées, la municipalité organise un concours des maisons fleuries. Ce concours est ouvert à tous, sans inscription préalable. Que ce soit une fenêtre, un balcon, une cour, un jardin, toutes les initiatives retiendront l'attention du jury.

Les plus beaux fleurissements dans chaque catégorie se verront récompenser par la remise d'un prix lors d'une réception en mairie.

Alors, à vos jardinières et plates-bandes ! Chacune de vos compositions contribuera à colorer et embellir les rues de la ville pour le plaisir de tous !

Quelques photos du concours de l'année 2015 :



## Fleurissement



L'aménagement des espaces verts et fleuris continue.

Avec le printemps, ce sont quatre nouveaux massifs de graminées et plantes vivaces qui ont pris racine, au centre-ville et aux Pariottes, avec le concours du personnel communal chargé du fleurissement de la ville.

Ils ont notamment créé un nouvel aménagement paysager pour le monument aux morts. On y dénombre plus d'une centaine de plants dont des campanules, delphiniums, carex, stipas, fougères, fétuques ou lavandes qui ne demandent qu'à croître et embellir.



L'aménagement de l'impasse de la côte de Metz a pris de l'ampleur depuis l'an dernier !

## Urbanisme

### Rappel des formalités à accomplir avant la réalisation de travaux :

Selon la nature des travaux à réaliser et leur ampleur, les administrés doivent déposer, avant tout démarrage de leur projet, un permis de construire, d'aménager ou une déclaration préalable. Ces actes administratifs donnent les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur, au nombre desquelles le Plan Local d'Urbanisme (PLU) (dont le règlement et les plans de zonage sont consultables sur le site internet de la ville). Ces règles, bien que souvent mal vécues par les administrés, ont pour objet de préserver le paysage, le patrimoine architectural mais également la sécurité des habitants et de manière globale, la qualité de leur cadre de vie.

Pour tous travaux en perspective (clôtures, ravalement de façades, constructions nouvelles, changement de destination...), consultez au préalable le service urbanisme de la ville afin de connaître les formalités à accomplir.

# Déchets ménagers

En mai 2015 le SIRTOM a décidé de généraliser la conteneurisation sur toutes les communes du syndicat et de passer à une collecte des ordures ménagères par semaine. La municipalité était opposée à cette option par crainte de voir, à longueur d'année, « fleurir » sur les trottoirs les conteneurs comme c'est hélas souvent le cas.

## Lieu de stockage à respecter

Cette crainte était justifiée par plusieurs raisons : des maisons trop petites pour accueillir les containers, la paresse de propriétaires qui préfèrent laisser les poubelles sur le trottoir, les « marchands de sommeil » qui multiplient les logements à louer dans les bâtiments sans se soucier des conséquences, l'inadaptation du tissu urbain pour ce type de collecte (cités, centre ville...).

Nous avons pris le parti de doter au cas par cas les secteurs de la ville afin de minimiser au maximum l'impact de la conteneurisation sur le cadre de vie des habitants. Aujourd'hui une majeure partie des logements, celle dont les occupants ont signalé leur possibilité de stockage, est dotée de conteneurs. Ne restent plus que certains secteurs du centre ville où la réflexion en cours s'oriente vers des points de collectes groupés.

## Civisme

Tout le monde n'a pas la possibilité de stocker les conteneurs aux abords de son domicile.

Pour remédier à cet état de fait, des points de collectes vont être aménagés dans la ville. Nous voulons éviter que de trop nombreuses poubelles « ornent » nos trottoirs, donnant une image dévalorisante à notre ville et générant des problèmes de sécurité pour les piétons. Nous en appelons au civisme de chacun pour apporter ses déchets ménagers vers les points de rassemblement comme nous demandons le respect des consignes de collecte. Ce petit effort contribuera à l'amélioration de notre cadre de vie.

## Des solutions onéreuses

La municipalité va investir, dans un premier temps, dans l'installation d'un point de collecte enfoui au bas de la rue de Metz (coût 11 à 12.000€). Elle procèdera aussi à l'aménagement de points de rassemblement (rue du 8 Mai, rue Camille Cavallier, place de la Fontaine... La rue des Martyrs avec ses commerces demeure l'essentiel point noir ; Une solution sera apportée.

## LES CONSIGNES DE COLLECTE

Suivant l'arrêté municipal N°2015-029 du 28/05/2015 :

- la mise sur la voie publique des poubelles ne doit s'effectuer au plus tôt qu'à **partir de 20h la veille du ramassage**
- elles devront être **rentrées sitôt la collecte effectuée** et ne devront en aucun cas demeurer sur la voie publique
- le dépôt des objets encombrants se fera après accord du SIRTOM (03.82.20.22.00) qui fixe les jours d'enlèvement.

**Pour de plus amples renseignements, consultez le site du SIRTOM : [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr)**



### CALENDRIER RAMASSAGE TRI SELECTIF

Les vendredis 10/06, 24/06, 08/07, 22/07, 05/08, 19/08, 02/09, 16/09, 30/09, 14/10, 28/10, 11/11, 25/11, 09/12, 23/12.

Les sacs transparents de collecte sont mis à votre disposition en mairie par le SIRTOM, n'hésitez pas à les demander.

### CALENDRIER COLLECTE DES DECHETS VERTS

Les jeudis 09/06, 23/06, 07/07, 21/07, 04/08, 18/08, 01/09, 15/09, 29/09, 13/10, 27/10, 10/11.

Ils seront collectés uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert, le volume maximum accepté est de 5 poubelles par collecte et par foyer, les tailles de haies et les branchages doivent être ficelés en fagots.

## Ouverture d'une nouvelle classe de maternelle !

La municipalité se réjouit d'une ouverture de classe de maternelle dans notre localité, toutefois cet évènement a nécessité une réorganisation pédagogique en concertation avec les enseignants et les services de l'inspection académique.

Une réflexion a été menée entre l'Education Nationale et la municipalité d'Auboué quant à la répartition des élèves de façon à ce que les deux écoles profitent d'un allègement du nombre d'élèves par classe.

Ainsi ont été créés un pôle petite enfance à l'école maternelle H. Wallon (une classe pour les moins de trois ans et une autre pour accueillir tous les élèves de petite section) et un pôle à J. Curie pour l'accueil des élèves de moyenne et de grande section (répartis sur trois classes).

Afin de présenter cette nouvelle organisation pédagogique et d'appréhender sa mise en œuvre, plusieurs réunions ont été organisées par la municipalité dès le mois d'avril en présence de l'Inspectrice de circonscription et des parents concernés.

Tout sera mis en œuvre à la rentrée pour que le dispositif soit opérationnel.

## Classe passerelle, le dispositif gagnant reconduit en 2016 à H. Wallon.

### Pour qui ?

- Les enfants nés entre le 01/01/2014 et le 31/08/2014
- Les frères et sœurs d'enfants scolarisés à Auboué
- Ceux d'autres communes gardés par une nourrice à Auboué.



### Les horaires :

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis matin (8h20-11h20) pendant les périodes scolaires.
- Augmentation progressive du nombre de matinées par semaine en fonction de la maturité de l'enfant (2 à 4 matinées par semaine).
- Modulation de l'horaire de sortie en fonction de la fatigabilité de l'enfant.

### Où ?

A l'école maternelle H. Wallon, dans une classe adaptée aux enfants de moins de 3 ans, avec une enseignante, Mme BRAUSSEN, et une ATSEM.

### Pourquoi ?

- Une familiarisation progressive avec l'école
- Des conditions de développement propices aux enfants de moins de 3 ans
- Le respect des caractéristiques et des besoins des enfants de moins de 3 ans.

## Bons de rentrée scolaire

Ils sont donnés à tous les enfants de la 6ème à la terminale, ainsi qu'aux étudiants. Leur montant est de :

- Collège public ou privé 55,00 €
- Lycée public ou privé 88,00 €
- lycée professionnel 88,00 €
- Apprentis 77,00 €
- Etudes après le bac 88,00 € (Virement sur le compte de l'étudiant sur fourniture de l'original du certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire à son nom)

### DATES DE DISTRIBUTION DES BONS

Les périodes pendant lesquelles vous pourrez venir retirer les bons en mairie sont définis par avance :

- Du 20 juin au 1er juillet 2016
- Du 25 juillet au 05 août 2016
- Du 29 août au 09 septembre 2016

## Ticket sport

Pour tout Aubouésien de 6 à 18 ans pratiquant une activité sportive au sein d'un club sportif de la ville, un « ticket sport » est offert.

Il permet d'obtenir une réduction de 10,00 € sur le montant de l'inscription au club.

Vous pouvez venir le retirer en mairie aux dates de distribution des bons scolaires (voir article ci-contre).



# Associations sportives

## Gros plan sur.... L'Association de la Jeunesse Aubouésienne (AJA) :



Le club de foot local, actif depuis de nombreuses années, est l'un des fleurons de la ville.

Il compte actuellement plus de 160 licenciés (parmi lesquels une dizaine de filles) et ne cesse de se développer. Les résultats sont là, comme le souligne son président Boualem BOUAFAD.

L'équipe sénior A, entraînée par Didier CHAILLOU, est championne de futsal, accèdera en 2ème division la saison prochaine, et est actuellement au 2ème tour de la coupe de France. L'équipe U13, encadrée par Philippe BALDO, est 5ème de son groupe.

Les équipes jeunes ne sont pas en reste, et ont disputé avec succès tous les plateaux du district.

Parallèlement à ses activités sportives, l'AJA participe chaque année à l'automne, à la semaine de la Solidarité Internationale, en collaboration avec la Municipalité, la MJC et les Francas, ainsi qu'à la journée mondiale du SIDA en décembre.

Le souhait du club est de poursuivre sa politique au niveau du foot féminin. Une équipe féminine existe déjà mais les nouvelles recrues sont attendues pour la prochaine rentrée.



En complément du club de foot, l'AJA intègre depuis cette année une nouvelle activité, **l'AJA Urban Dance**, cours de danses urbaines, encadré par Katia et qui réunit 32 adhérentes.

Celles-ci se produisent d'ailleurs le 25 juin à 19h en ouverture de la fête foraine sur la place du Général de Gaulle et le 3 juillet à 20h à la salle des sports Maurice Pichon pour un spectacle de danse Hip Hop.

Les séances d'entraînements se déroulent dans la petite salle de la salle des sports :



- Le mardi de 18h à 19h30 (groupe junior)
- Le mardi de 19h30 à 21h (groupe ados/adulte)

Les inscriptions pour la prochaine rentrée se dérouleront le mardi 06 septembre 2016 directement sur place.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter AJA Urban Dance au 06.30.47.60.22.

## Nouvelles installations



En attente des infos de boualem.

La mairie a remplacé les anciens tatamis qui avaient plus de 20 ans. Elle a donc fait l'acquisition de 48 nouveaux, mis à la disposition de l'aikibudo et du teisho-kiai au dojo de la salle des sports Maurice Pichon.



**Auboué**

# Terrains à vendre

## Coinville

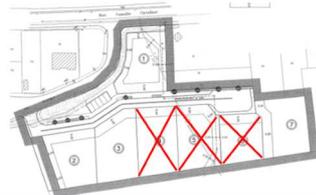
La municipalité procède au redécoupage parcellaire des terrains à Coinville.

Dans un premier temps, 9 parcelles d'environ 570 m<sup>2</sup> à 855 m<sup>2</sup> seront proposées à la vente au prix de 65,00 €/m<sup>2</sup>.

## AUBOUÉ - LOTISSEMENT VICTOR HUGO

### AVENDRE

Terrains à bâtir  
Libres de constructeur  
Parcelles de 683 à 737 m<sup>2</sup>  
Prix : 77,00 €/m<sup>2</sup>



Plusieurs parcelles restent à vendre au lotissement Victor Hugo. Renseignez vous auprès du service urbanisme de la mairie.

## Logements séniors rue de Metz

Meurthe-et-Moselle Habitat (M.M.H.) et la municipalité oeuvrent à la construction de 16 logements séniors rue de Metz.

Afin de favoriser le projet, le conseil municipal a délibéré pour procéder à la vente des terrains nécessaires en faveur de M.M.H., à hauteur de 20.000 €

## Recensement

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



C'est une démarche civique essentielle et obligatoire.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer en mairie dans les trois mois qui suivent le **seizième anniversaire** sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

La mairie remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT**. Cette dernière sera réclamée pour toute inscription examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée), etc...

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## Un nouveau visage en mairie

Adeline DUBROUS a pris ses fonctions à l'accueil de la mairie au côté de Sonia TRANCHARD.

Originaire de Guénange, Adeline a travaillé pendant 6 ans au service de la Maison du Luxembourg au sein de la Communauté d'Agglomération de Thionville.

Elle a rejoint son poste le 2 mai 2016.



**Auboué**

# Retour en images..



## Exposition des Artistes Locaux Amateurs.

Pour sa 4ème édition, l'exposition des Artistes Locaux Amateurs, qui s'est tenue les 28 et 29 mai à la salle des fêtes J. Galli, a rassemblé 17 artistes, peintres essentiellement, mais aussi sculpteur, dessinateur et couturière.

Les écoles de la ville y ont également participé, jouant le jeu de la création d'œuvre sur un thème imposé : « le détournement d'oeuvre ».

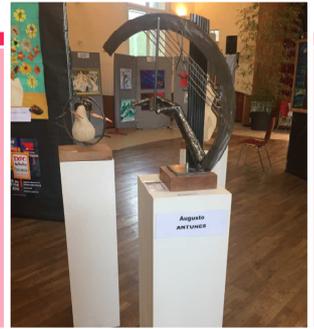


Photo Républicain Lorrain



Nettoyage de printemps - 26 mars

## Auboué sous les eaux.

Les pluies diluviennes qui se sont abattues ces derniers jours sur la région ont inondé plusieurs secteurs de notre commune. Cela ne s'était pas vu depuis 1993. La place du Général de Gaulle, les berges de l'Orne, la rue du Lavoir... se sont retrouvés sous l'eau, et des caves de particuliers inondées occasionnant des dégâts matériels. Comme indiqué dans la presse, la commune a relayé en Préfecture les désordres signalés et transmis les dossiers qui lui ont été transmis. La ville a demandé en vain la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



# Auboué

## Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures.
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



De plus, nous vous rappelons que les feux tendant à supprimer les déchets de jardins (ou autres) sont interdits. Un service de ramassage des déchets verts est organisé tous les quinze jours (cf calendrier en page 6 ou sur le site internet de la commune « [www.auboue.fr](http://www.auboue.fr) »).

**Fortes Chaleurs**  
Plan Canicule du 1<sup>er</sup> juin au 31 août

**Hydratez-vous**

**Protégez-vous**

**Inscrivez-vous**

*Vous êtes une personne âgée isolée,  
Vous êtes en situation de handicap,  
Faites-vous connaître auprès du CCAS :  
03.82.20.89.44.*

**INTERVENTION**

☎ 03 82 33 68 37

✉ : [intervention@wanadoo.fr](mailto:intervention@wanadoo.fr)

L'association répond aux demandes de personnel des particuliers, des artisans, commerçants, des associations, des administrations et collectivités.

**INTERVENTION C'EST :**

- + FACILE: ils assurent toutes les formalités.
- + RAPIDE: ils sont proches de vous.
- + SÛR: ils assurent le suivi des travaux par des encadrants techniques
- + SÉRIEUX: Intervention est agréée par l'Etat depuis 1989 pour les services à la personne.
- + ÉCONOMIQUE: vous bénéficiez d'une réduction d'impôts suivant la législation en vigueur.

Ils font appel à du personnel en recherche d'emploi et en situation de réinsertion. Ils leur proposent une mission adaptée à son profil et le suivent tout au long de la tâche qui lui est confiée.

18 Zac Geslin  
54800 LABRY  
Tél. : 03.82.33.68.37  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h



## Nouveau commerce



Depuis le 2 mai, **JC Esthétique**, institut de beauté vous accueille au 18 rue des Martyrs à Auboué.

A sa tête, Justine Mark, esthéticienne depuis 10 ans qui a auparavant exercé au sein d'une grande enseigne ainsi qu'à domicile. Pour la réalisation des soins, celle-ci travaille avec les produits Pupa Milano et Ingrid Millet (soins à base de caviar et d'huiles essentielles).



**Sur rendez-vous au 06.42.22.10.58**

Parking sur la Place de Gaulle (direction MJC, derrière la pharmacie).

**Auboué**

# Calendrier de l'été

## **Fête du basket**

**mercredi 22 juin**  
Organisé par l'OMS en partenariat avec la mairie et les écoles d'Auboué  
Salle des fêtes J. Galli

## **Fête foraine**

**Samedi 25 juin**  
Inauguration à partir de 19h sur la place du Général de Gaulle.  
**Valse des bicyclettes** le mardi 28 juin à 22h00

## **AJA Urban Dance**

**Dimanche 03 juillet**  
Spectacle de fin d'année à la salle des sports M. Pichon à partir de 20h

## **Fête Nationale**

**Mercredi 13 juillet**  
Animations et buvette à partir de 19h.  
Feu d'artifice à 22h30

## **La Malpierre**

**Dimanche 24 juillet**  
Cérémonie d'hommage aux fusillés de la Malpierre.  
10h45 au monument des fusillés (ancien cimetière)

## **Vide grenier**

**Dimanche 07 août**  
Place du Général de Gaulle.  
Tél. : 06.77.91.66.53.

## **Festi d'été**

**Samedi 20 août**  
Animations sportives à 14h30  
Foulée aubouésienne  
Musique à 20h

## **Libération de la ville**

**Samedi 03 septembre**  
Rassemblement à 17h place du général Leclerc

## **Don du sang**

**Mardi 06 septembre**  
A la salle des fêtes James Galli de 16h à 19h

## **Nettoyons la nature**

**Samedi 24 septembre**  
Avec le conseil municipal des jeunes, nettoyage des abords du Parc Alexis Léonov

## **Semaine de la solidarité**

**En octobre** (dates non connues à ce jour)  
Film, débat et vente de soupes du monde à la salle des fêtes J.Galli

## **Journée mondiale du sida**

**1er décembre**  
Distribution de préservatifs par l'AJA Foot et la MJC d'Auboué en partenariat avec la mairie

## Numéros utiles

### **SANTE**

Dr RAVENEL..... 03.82.22.93.93  
Dr ROSZAK ..... 03.82.22.11.30  
Dr FERRETTI..... 03.82.22.25.77  
Dr DUCHEVET - Dentiste..... 03.82.22.96.74  
Dr GOULZARALY - Dentiste..... 03.82.22.55.77  
Pharmacie HOUARD..... 03.82.22.23.03  
Pharmacie du Centre..... 03.82.22.23.61  
Mrs BOUR - MICHEL - Infirmiers..... 03.82.22.24.92  
Mme CASALINI - Infirmière..... 06.31.46.15.40  
Mme COUDIVAT - Infirmière (régime minier). 06.78.43.72.05  
Mme ABERKANE - Kinésithérapeute..06.60.84.67.73  
ASSISTANTE SOCIALE..... 03.82.22.10.70  
MEDIGARDE..... 0.820.33.20.20  
RESEAU GARDE (Pharmacie garde)..... 32.37  
Hôpital de Genibois (Joeuf)..... 03.82.47.53.53  
Hôpital Maillot (Briey)..... 03.82.47.50.00

### **SYNDICATS**

SIRTOM (déchetterie)..... 03.82.20.22.00  
ORNE AVAL (Assainissement)..... 03.82.22.09.45  
SOIRON..... 03.82.33.11.46  
CHENIL JOLIBOIS..... 03.82.22.11.47

**MAIRIE D'AUBOUÉ.....** 03.82.22.40.00  
Salle des fêtes James Galli..... 03.82.22.38.38  
Salle des sports Maurice Pichon..... 03.82.22.10.02  
Gymnase Célestin Bovi..... 03.82.22.60.91  
Résidence Monmousseau..... 03.82.22.20.10  
M.J.C..... 03.82.46.75.01

### **ECOLES**

Maternelle J. Curie ..... 03.82.46.72.78  
Maternelle H. Wallon..... 03.82.46.76.83  
Primaire R. Rolland..... 03.82.22.01.90

### **C.C.P.O.**

C.C.P.O..... 03.82.22.04.20  
Piscine de Joeuf..... 03.82.22.55.65  
Médiathèque les Forges..... 03.82.22.79.58  
Centre culturel Pablo Picasso..... 03.82.22.27.12  
Base de loisirs Solan..... 03.82.46.66.77

### **SERVICES DIVERS**

Numéricâble (télédistribution)..... 39.90  
Pôle Emploi ..... 03.82.46.22.60  
Mission locale de Briey..... 03.82.46.26.61  
Trésorerie de Briey..... 03.82.46.89.93  
Centre des impôts de Briey..... 03.82.47.12.12

**Auboué**